



Montpellier Agglomération  
La collecte des bio déchets  
Comment faire ?



23  
24  
25  
MARS  
2010



## Montpellier Agglomération



31 communes / 425 000 habitants



240 942 tonnes de DMA en 2009



dont :

- \* porte à porte : 156 543
- \* apport volontaire : 84 399
- \* recyclage / valorisation (matière ou organique) : 37 %



## La filière de gestion globale des DMA - 2002

Votée en novembre 2002 avec pour objectifs :

- ⇒ D'harmoniser les services de collectes et le traitement des déchets à l'échelle de la nouvelle Communauté d'Agglomération
- ⇒ D'augmenter le taux de recyclage et de valorisation des déchets, en particulier de la fraction organique
- ⇒ De s'appuyer sur la complémentarité des filières au service d'un taux de valorisation optimisé

Avec pour conséquence en particulier :

- ⇒ La réalisation d'une unité de méthanisation des ordures ménagères
- ⇒ La mise en place du tri des bio déchets auprès du plus grand nombre de ménages possibles



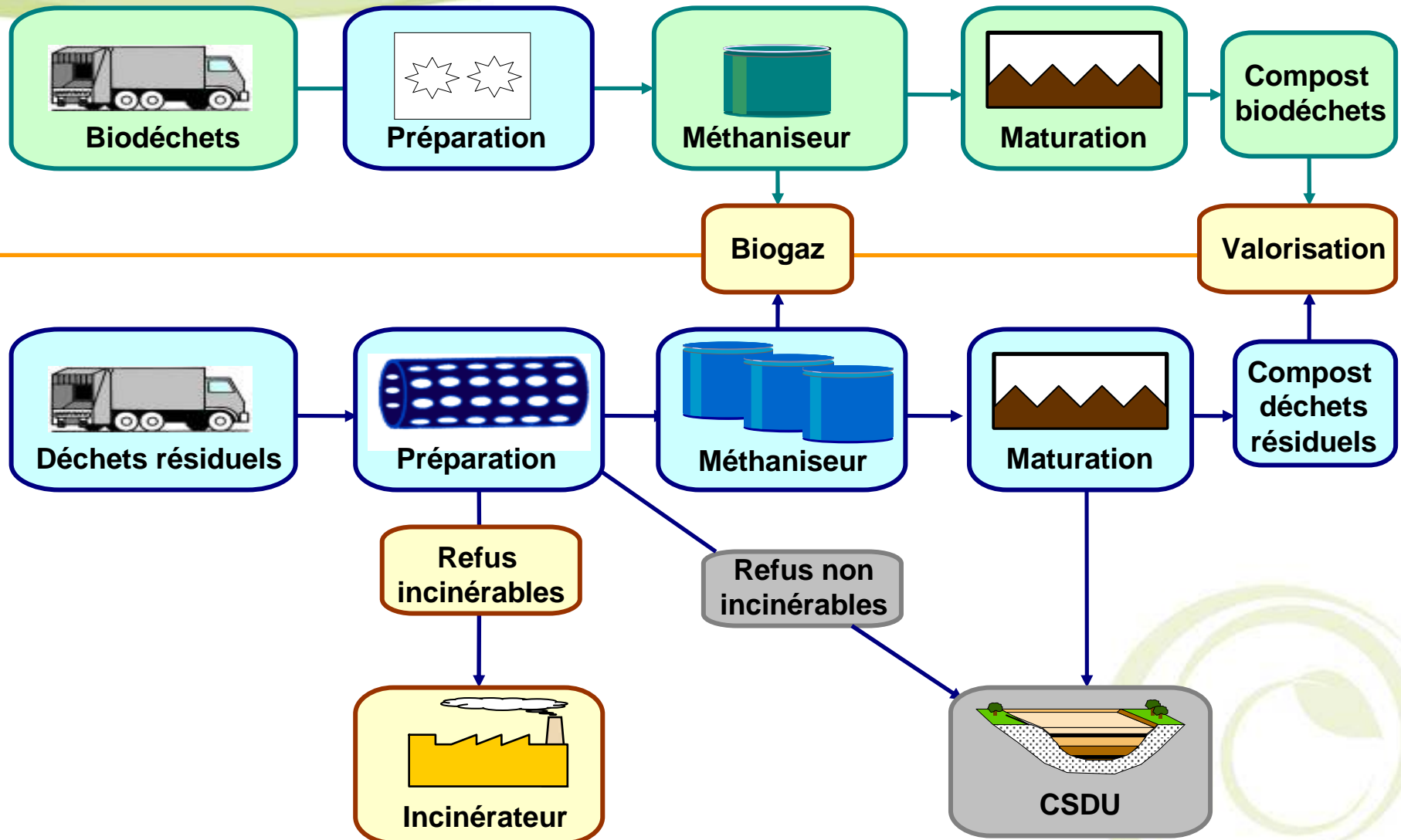
## Les choix relatifs au tri des bio déchets

Un principe de réalisme :

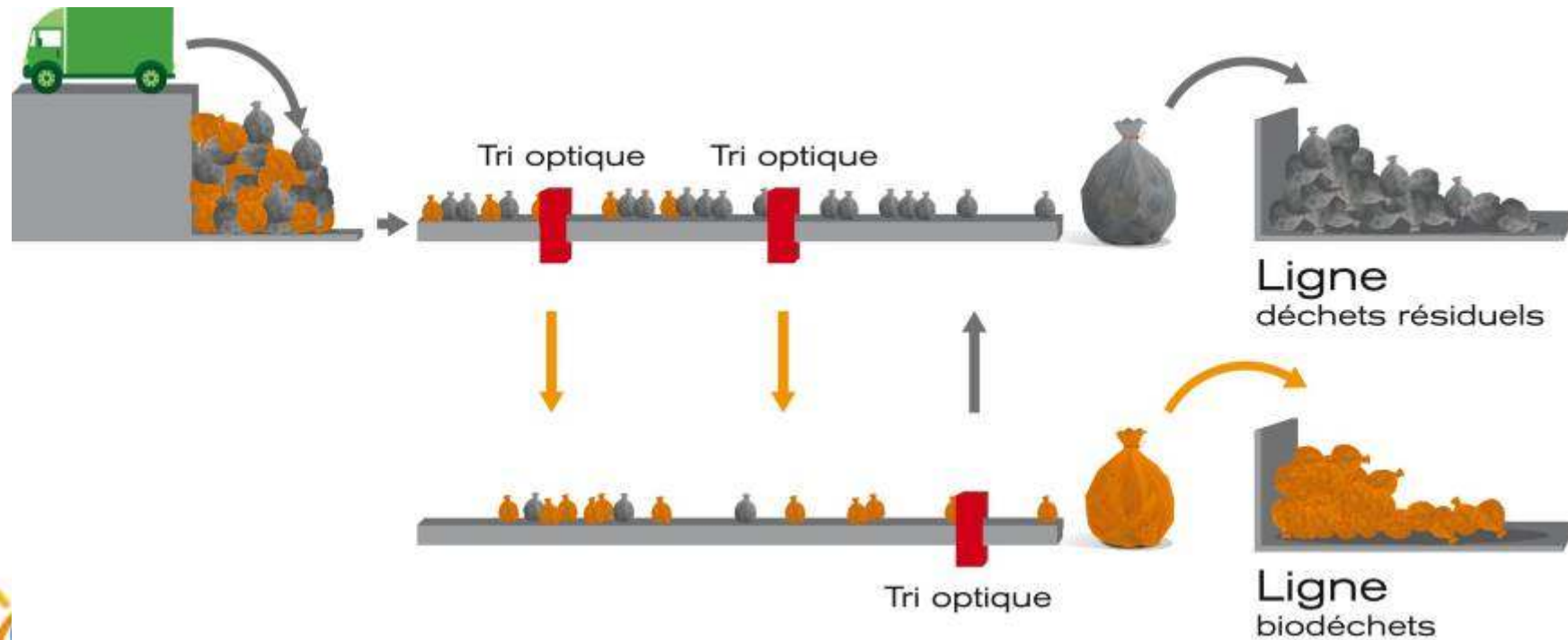
- ⇒ Equiper en priorité les ménages déjà sensibilisés au tri des déchets recyclables secs
- ⇒ Equiper les foyers disposant de facilités pour initier un nouveau geste de tri (en terme d'espace disponible notamment pour accueillir un 3<sup>ème</sup> bac)
- ⇒ Priorité à l'habitat individuel, collecté en dotation individuel (principalement habitat pavillonnaire) / l'habitat collectif, sur lequel des efforts significatifs restent à faire pour le tri des emballages, n'est pas concerné dans un premier temps

2002 – 2004 : un élargissement des « cibles » sous l'impulsion des communes :

- ⇒ La volonté de ne pas « réserver » ce nouveau tri aux seules zones pavillonnaires
- ⇒ La mise en place d'un système complémentaire de collecte en sacs de couleurs avec le démarrage d'un pilote sur les résidences collectives de la Ville de Montpellier de petites et moyennes importances sur lesquelles les performances de tri des recyclables secs sont correctes



## Le tri des bio déchets en sacs : le système « Optibag »



## La collecte des bio déchets en vrac dans les pavillons

**Le bac orange, c'est pour les biodéchets**

Déposez vos biodéchets en vrac dans le bac orange.  
Le bac orange, également fermé, sert de déchet pour le dire votre ornière.

Restes de repas

Restes de légumes et de fruits

Boîtes de lait, mouchoirs en papier...

Déchets d'entretien (sauf de cuir, tissu à cuir)

Fleurs fanées

Le bac orange est collecté et acheminé vers l'unité de méthanisation Amétyst, sur la ligne de traitement des biodéchets.

Les biodéchets collectés dans le bac orange produisent du compost de grande qualité (utilisable en agriculture) et du biogaz (source d'énergie renouvelable).

## La collecte des bio déchets en sacs dans les collectifs

**Le bac orange, c'est pour les biodéchets et les déchets ménagers résiduels**

**Le sac optibag orange c'est pour les biodéchets.**

- Éplures de légumes et de fruits
- Restes de repas
- Herbes fraîches
- Boîtes d'œufs, verre de lait, films à café
- Carton, papier, mouchoirs en papier...
- Coques-culottes, articles d'hygiène, coton...
- Bois, filins, emballages plastiques et boîtes en polystyrène
- Plats emballés

**Le sac optibag noir c'est pour les déchets ménagers résiduels.**

**SAUF**  
 verre, métaux, objets en bois, objets en plastique, objets en métal, objets en verre, objets en céramique, objets en carton, objets en papier.

Les sacs optibag orange et noirs (fournis par la Communauté d'Agglomération de Montpellier) sont collectés et acheminés vers l'unité de méthanisation Amétyst, où ils sont triés de façon optimale.

Le contenu des sacs orange sert à produire du compost de grande qualité (utilisable en agriculture) et du biogaz (source d'énergie renouvelable).

Le contenu des sacs noirs sert également à fabriquer du biogaz ainsi qu'un compost, utilisable pour certains types de cultures ou dans des opérations d'aménagement paysager.

## La collecte des bio déchets en sacs dans les centres villes

### Le sac orange, pour les biodéchets

- Eau-séjour, mouchoirs en papier...
- Épluchures de légumes et de fruits
- Restes de repas
- Flora fanées
- Sachets d'insémination, marc de café, filtres à café

### Le sac noir, pour les déchets ménagers résiduels

- Couches-culottes, articles d'hygiène, coton...
- Serquettes plastique et aluminium souillées
- SAUF: verre, déchets métalliques, déchets toxiques, peinture, aérosols, produits chimiques, équipements électriques et électroniques
- Petits emballages
- Sacs, films, suremballages plastique et serquettes en polystyrène

**Collectés en même temps, le lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 6h à 12h**  
À déposer la veille au soir, à partir de 20 h



Les sacs orange et noirs, fournis gratuitement par Montpellier Agglomération sont collectés et acheminés vers l'unité de méthanisation Amétyst, où ils sont triés de façon optique.

Le contenu des sacs orange sert à produire du compost de grande qualité (utilisable en agriculture) et du biogaz (source d'énergie réutilisable).

Le contenu des sacs noirs sert également à fabriquer du biogaz ainsi qu'un compost, utilisable pour certains types de cultures ou dans des opérations d'aménagement paysager.

## Calendrier d'installation du tri des bio déchets

Types d'habitat	Nombre d'habitants équipés	Date d'équipement	Evolution des fréquences de collecte
Pavillons	<b>180 000</b>	Juin 2008 à avril 2009	C2/C3 OMR + C1TS => C2OMR + C1Bio + C1TS
Petits collectifs de Montpellier	<b>40 000</b>	Automne 2008	C3 OMR + C1TS => C3 (OMR+Bio) + C1TS
Centre ville Vendargues (collecte hippomobile)	<b>1 500</b>	Décembre 2009	C4 OMR + C1TS => C4 (OMR+Bio) + C1TS

## Le tri des bio déchets : Une opportunité pour optimiser les performances du service

Re dynamisation du tri des recyclables secs :

- ⇒ Par harmonisation des couleurs de tri (Gris, Jaune, Orange)
- ⇒ Par harmonisation des fréquences de collectes

Avec pour effets « collatéraux » :

- ⇒ La remise à niveau du parc de bacs : 56 % des bacs changés, des bacs OMR « pucés » dans l'attente de la tarification incitative
- ⇒ La diminution à 2 tournées d'OMR hebdomadaires sur l'ensemble de l'habitat individuel

## Les nouvelles couleurs du tri



## Les premiers résultats (1/2)

### Derniers secteurs équipés en avril 2009

Types d'habitat	Kg bio déchets / habitant équipé	Taux de participation	Qualité du tri
Pavillons	<b>25 kg /an</b>	<b>30 %</b>	Bonne Pas de déchets végétaux
Petits collectifs de Montpellier	<b>Environ 10% du volume collecté</b>	<b>En cours d'évaluation</b>	Nombreux indésirables dans les bacs collectifs : encombrants, sacs blancs, vrac
Centre ville Vendargues (collecte hippomobile)	<b>En cours d'évaluation</b>	<b>Supérieur à 30 %</b>	En cours d'évaluation Pas d'encombrants ni de vrac

## Les premiers résultats (2/2)

Les Gros producteurs de FFOM :

- ⇒ 70 établissements collectés fin 2009 (CROUS, Hôpitaux, Lycées, cantines scolaires, hôtels, chaînes de restaurants)
- ⇒ Dans le cadre de la redevance spéciale (tarif réduit de 20% par rapport aux OMR)
- ⇒ Une collecte dédiée 3 matinées par semaine pour les établissements privés (lundi, jeudi, samedi), 2 après midi pour les scolaires (mardi, vendredi)

Des effets globalement positifs sur les performances de tri des ménages :

- ⇒ + 5% et amélioration sensible de la qualité du tri des emballages en 2009 suite à campagne d'harmonisation des couleurs du tri
- ⇒ Étude d'évaluation des impacts sur secteurs test réalisés par Eco Emballages (adoption du « jaune »)



## Les principales difficultés rencontrées

Gestion délicate de la période estivale pour la collecte en vrac des pavillons :

- ⇒ Mise à disposition gratuite de sacs bio dégradables dans les mairies et les maisons d'Agglomération pendant l'été 2009 (1 rouleau de 52 sacs par foyer)
- ⇒ Faible taux de participation dans les communes équipées en juin 2008 :

Pour la collecte en sacs de couleur dans les résidences collectives :

- ⇒ Qualité médiocre des collectes en mélange : encombrants, vrac
- ⇒ Temps passé important pour assurer un ré assort le plus complet possible en sacs (distribution en porte à porte)

## Les perspectives d'amélioration et d'évolution (1/3)

Augmenter le taux de participation :

- ⇒ Par une communication régulière et soutenue, fondée sur la comparaison et la valeur de l'exemple (palmarès des communes, opération « foyers témoins »)
- ⇒ En utilisant le relais des bulletins municipaux et des marchés alimentaires
- ⇒ Par la systématisation du tri des bio déchets dans les cantines scolaires, à l'initiative des élèves

Généraliser la collecte en sacs dans les centres villes :

- ⇒ En fonction de l'analyse menée sur l'exemple de Vendargues
- ⇒ Y compris sur le centre historique de Montpellier, à l'occasion de l'opération de remplacement des bacs roulants de pré collecte par des conteneurs enterrés et par un travail avec les restaurateurs (travail en partenariat avec la CCI et les associations de commerçants)
- ⇒ En profiter pour re communiquer à l'échelle du territoire communale



## Les perspectives d'amélioration et d'évolution (2/3)

Trouver les clés d'amélioration du tri sur les résidences collectives :

- ⇒ Enquêtes prévues en 2010 auprès des usagers
- ⇒ Adaptation des bacs (operculage) ?
- ⇒ Modification du mode de tri : bac collectif dédié aux bio déchets avec sacs de pré collecte mis à disposition ?

Diminuer le coût du ré assort en sacs tout en sensibilisant au tri :

- ⇒ Distribution de sacs sur rendez-vous : stand d'animation itinérant (sur le modèle « Tri'sacs » Nantais)
- ⇒ En profiter pour intégrer les sacs jaunes de pré collectes des emballages en centre ville

## Les perspectives d'amélioration et d'évolution (3/3)

Gros Producteurs de FFOM :

- ⇒ Augmentation du nombre de redevables trieurs (par diminution du coût ?) : maisons de retraite, cantines scolaires, campings
- ⇒ Incitation à trier hors champ de la redevance spéciale : commerces de centres villes par exemple
- ⇒ Nécessité d'optimiser les tournées de ramassage en faisant rentrer notamment certains gros producteurs dans le service régulier de collecte hebdomadaire (avec seulement 1 collecte hebdomadaire dédié)

Valoriser l'unité de méthanisation :

- ⇒ Réception attendue en 2010 : la connaissance des coûts définitifs de traitement des OMR et des bio déchets permettra de valoriser le geste de tri
- ⇒ Faire profiter les usagers trieurs des composts produits